

PRESENTATION DU CONTENU DE LA REFORME DES CCI

**Jean-Claude Roch :**

Nous avons eu l'occasion d'évoquer à plusieurs reprises le projet de loi de réforme des CCI dans le cadre de la RGPP.

Celle-ci devient une actualité brûlante, puisque le parlement doit délibérer définitivement dans quelques jours sur l'approbation du texte relatif aux réseaux consulaires.

Nous n'avons pas caché depuis le début notre position sur cette question, faite de perplexité sur la méthode employée, aussi bien en interne qu'en externe, pour parvenir à l'approbation de ce projet de loi, et de nos doutes quant aux résultats prévisibles par rapport aux objectifs attendus.

Quoiqu'il en soit, le parlement étant souverain en la matière, même si le gouvernement dispose à cet égard de moyens de pression puissants, la loi étant la loi, nous aurons donc à l'appliquer.

Aussi, la partie de la loi concernant les CCI étant définitivement arrêtée, je vais inviter notre Directeur Général à nous en présenter synthétiquement les grandes lignes, afin que chacun puisse avoir conscience des évolutions que va connaître notre réseau, et qui impacteront nécessairement notre propre CCI.